

# Fondation Maison de la Gendarmerie aider, assister et secourir

## S O L I D A R I T É



La Fondation a été créée, il y a plus de 70 ans, pour aider les personnels de la gendarmerie et les soutenir lorsqu'ils sont touchés dans leur chair et que leur vie ou celle de leur famille en est profondément modifiée. Elle agit également pour leur permettre de faire face à des situations délicates, qu'elles soient familiales ou professionnelles.

En 2018, grâce à la solidarité de tous les donateurs, 3 millions d'euros ont été versés aux personnels de la gendarmerie et à leur famille dans la détresse ou endeuillée.

81 veuves ou veufs et 52 familles ont bénéficié de votre solidarité suite à la perte de leur proche en activité. Elles ont perçu chacune 3 500 €.

80 orphelins ont perçu une enveloppe de 1 600 € au titre de la solidarité orphelins et 549 orphelins recevront jusqu'à leur majorité un chèque-cadeau annuel de 150 € au moment des fêtes de Noël.

13 515 veuves de plus de 75 ans ont reçu un cadeau de fin d'année, remis par des gendarmes en activité, traduisant ainsi la solidarité intergénérationnelle.

268 militaires touchés suite à une décision médico-statutaire ont perçu une aide financière de 1 900 € à 2 500 €.

122 personnels de la gendarmerie dans une situation particulièrement grave et difficile, ont bénéficié d'une aide financière (sur étude de dossier).

1 501 enfants et orphelins de gendarmes ont bénéficié d'une allocation dans le cadre de leurs études.



Pour devenir souscripteur, rendez-vous sur notre site (rubrique La Fondation) ou contacter notre cellule souscription au 01 56 28 74 75 ou 76.

### La reconstruction des blessés par le sport



C'est en Aquitaine, dans un établissement de la Fondation Maison de la Gendarmerie, que se réunissent depuis avril 2017, par petits groupes, des blessés en service et les membres de leur famille dans le cadre d'un stage "Ad Refectio - blessés & familles" innovant et riche d'enseignements.

Entièrement financés par la Fondation Maison de la Gendarmerie, avec une participation complémentaire de la Caisse Nationale du Gendarme, les 4 stages réalisés ont accueillis 28 blessés et leurs conjointes ainsi que 43 enfants, soit 99 personnes de la "famille gendarmerie".